

Les Turcs à Toulon

Jean-Louis MATTEI*

RESUME

En 1543, la flotte ottomane, sous le commandement de Barberousse Hayreddin Pacha passa l'hiver dans le port français de Toulon.

La royaume de France et l'empire ottoman étaient alliés à époque.

Comment Chrétiens et Musulmans sont-ils entrés en contact?

Comment l'"occupation" de la ville s'est-elle déroulée?

A vrai dire, il n'y eut pas d'incident sérieux causé par le coté turc. Malgré tout, certains historiens français postérieurs ont qualifié de "tragédie" l'occupation de Toulon.

L'auteur après avoir étudié tous les textes et documents de l'époque rétablit la vérité et explique ces erreurs d'interprétation par la force de la propagande et par les préjugés.

ÖZET

1543'te Osmanlı donanması, Barbaros Hayreddin Paşa başta olmak üzere, Toulon fransız limanında kışı geçirdi.

O devirde Fransa krallığı ve Osmanlı İmparatorluğu müttefiktiler.

Hıristiyanlar ve Müslümanlar nasıl ilişkiye girdiler?

Şehrin "işgali" nasıl geçti?

Gerçi, Türk tarafında ciddi bir olay meydana çıkmadı. Buna rağmen, sonradan gelen bazı fransız tarihçileri Toulon işgalini "facia" gibi nitelediler.

Bütün çağdaş metin ve belgeleri inceledikten sonra, yazar gerçeği ortaya koyuyor ve bu yanlışlığı propagandanın güçlülüğüyle ve önyargılarla izah ediyor.

* Lecteur au Département de l'Enseignement du Français à la Faculté de Pédagogie de l'Université d'Uludağ.

Dans un précédent article¹, nous avons vu les effets que pouvait avoir la propagande, et nous avons évoqué la possibilité d'une étude plus poussée à ce sujet en ce qui concerne le séjour de la flotte turque à Toulon en 1543-1544.

Rappelons les faits: Barberousse, ennemi juré des Chrétiens, est promu brusquement au rang d'allié de François I^{er}, pour combattre le très catholique Charles Quint.

La flotte ottomane passe à grand fracas devant Nice, qui dépend alors de Charles Quint, relâche à Marseille une dizaine de jours et repart finalement mettre la siège devant la capitale du comté.

Le siège de Nice est un demi-succès ou un semi-échec. Barberousse, durant le voyage qui l'a mené en Provence n'a reçu que peu des secours promis par Paulin de La Garde, si l'on songe que ce n'est que le 2 Août 1543 que le duc d'Enghien lui a fait remettre 11.834 quintaux de biscuits à Marseille². Or, en septembre, à la venue de la mauvaise saison, la navigation en Méditerranée se réduit ou s'arrête. Que faire de ces Turcs qui sont devenus des alliés embarrassants? Il faut bien les loger et les défrayer.

François I^{er} a pensé à Toulon plutôt qu'à Marseille. Toulon, en effet, est un port qui est suffisamment important sans avoir la situation stratégique de la cité phocéenne. François I^{er} a reçu beaucoup de reproches pour sa conduite. Il aurait agi légèrement, et pis, brutalement, en la circonstance, enjoignant aux "gens de Thollon de desloger et vider la ville incontinent sous peine de la hart (de la corde) en cas de désobéissance".

Pourquoi vider Toulon? Pour éviter le contact direct entre Chrétiens et Musulmans. Nous y voyons un effet direct de la propagande qui a sévi depuis tant de siècles entre les deux religions. Il faut éviter à tout prix les incidents. Cependant, sur les instances du Conseil Municipal, les femmes et les enfants partiront dans les campagnes avec les vieillards; les hommes valides et les marchands resteront pour ne pas tuer Toulon en le livrant complètement aux infidèles.

Or, c'est bien Barberousse et nul autre qui a promis "de mettre telle polixie que n'y aurait ni désordre, ni inconvenient" (Délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 1543)³.

Comment se présente à l'époque l'aspect extérieur du port de Toulon? Il nous est connu par deux représentations qui en ont été faites à chaque fois justement à l'occasion du séjour de la flotte turque à Toulon, ainsi que par un autre tableau postérieur.

La première de ces représentations est une miniature turque figurant les galères ottomanes (au nombre de 30 environ) fines et élancées, mouillant dans la rade du port.

1 Barberousse vu par les Européens et comment il les voyait lui-même.

2 La Roncière (Charles Bourel de) Histoire de la marine française. Tome III (1900).

3 Registres des délibérations de la ville de Toulon, fol. 147.

La ville, quant à elle, forme un rectangle, et elle est complètement entourée de murailles. La plus haute des tours à l'entrée de la ville débouche sur une immense esplanade donnant sur la mer. A l'Ouest, on remarque des faubourgs. C'est un aspect singulier pour qui connaît l'apparence actuelle de Toulon. Même configuration dans la copie d'un tableau réalisé sur l'ordre du Conseil Municipal après le départ des Turcs et qui représente leurs galères avec, dans le fond, la ville fortifiée. Cette copie, quoique de médiocre facture, confirme la description donnée ci-dessus.

Un troisième tableau, enfin, peint vers 1570, nous montre l'importance de la fameuse grande tour placée vers le milieu des remparts.

Au centre de la ville, se dégage Sainte Marie Majeure.

Voilà donc comment apparaît Toulon aux yeux de Barberousse et de son Etat-Major au mois de septembre 1543.

Quels sont-ils ces corsaires tant redoutés dans la Méditerranée?

Il faut d'abord présenter les Reis de Barberousse.

Le premier de ses lieutenants est Salâh Reis (On trouve aussi la Forme Salih). Son nom n'est cité sous aucune de ses formes dans les "parcelles" ni dans les délibérations du Conseil Municipal que nous étudierons plus tard. Mais nous avons pu déduire qu'il ne pouvait s'agir que de lui, car dans ces documents, on l'appelle "le gendre de Barberousse" et "le Roy du Cayre". Or, à cette époque, Turgut Reis, bras droit de Barberousse, est certainement toujours prisonnier à Gênes. Il s'est fait prendre par Jean-André Doria, neveu de l'amiral génois, au large des côtes de la Corse en 1539⁴.

Même si Barberousse a déjà fait une tentative pour le libérer contre rançon, elle a dû se solder par un échec, les Italiens étant peu soucieux de renforcer le Kapudan-ı Derya par ce lieutenant redoutable au moment où il entrait en campagne en 1543.

De fait, il n'est mentionné nulle part à propos du siège de Nice. De la Roncière, en outre, ne le cite pas dans la liste qu'il donne lui-même des lieutenants de Barberousse avant le siège de Nice.

Turgut, par contre, réapparaît en 1544 (après que Barberousse ait versé une rançon de 3.000 écus à Andréa Doria) et va écumer l'Italie en compagnie de Salâh Reis justement. En outre, nous savons que Salâh Reis a servi dans l'armée ottomane d'Egypte. Il ne peut donc s'agir, selon nous, que de lui et non de Turgut Reis quand on parle du gendre de Barberousse, ce dernier pouvant très bien avoir deux gendres.

Salâh Reis était l'un des marins les plus expérimentés du Kapudan Pacha. C'était une sorte de colosse (Pour de plus amples détails sur l'aspect physique

4 Turgut Reis écumait alors les côtes italiennes. Le chroniqueur napolitain Giovanni Antonio Summonte pourra écrire: "Negli stessi tempi Dragutto Reis Corsera famosissimo face di molti danni a nostri mari". Sa capture fut saluée par une explosion de joie de la part de la population.

de Salâh Reis, voir J.L. Belachemi dans "Nous, les frères Barberousse..." (p. 238-239).

On rencontrera de nouveau Salâh Reis au siège de Malte en 1565: il partira à Istanbul pour demander en vain des renforts à Soliman le Magnifique et reviendra "bredouille". Nous ne retrouvons pas sa trace à Lépante en 1571, bataille à laquelle il aurait dû participer en toute logique y vu son importance dans la hiérarchie.

Peut-être était-il mort à l'époque, mais nous n'en avons pas la certitude. Vient ensuite Süleyman Ağa, dit Deli Süleyman (Soliman le Fou), kâhya du Sultan, que nous verrons enquêter dans une affaire dont nous parlerons par ailleurs.

Suivent Yaşar Ağa et Cafer Ağa, deux personnages distincts, le second étant "kâhya" de Barberousse.

Etant donné que Cafer Ağa parle parfaitement l'italien, et sans doute d'autres langues, le Kapudan-ı Derya en a fait son interprète principal. Nous trouvons à la suite un capitaine mystérieux dont le nom, "Chancelubin", sent très fort son renégat.

Est-ce le même personnage que l'on retrouve sous le nom de Chalamelin et qui est d'origine française? S'agit-il du Candelissa qu'on voit au siège de Malte comme lieutenant de Hasan Ağa, Beylerbeyi d'Alger, et fils adoptif de Barberousse? Il est difficile de se prononcer dans l'état actuel de nos connaissances.

Puis un subaşı du nom de Sant-Jacobeis, un Grec. Puis Hasan Çelebi, qui avait rempli de hautes fonctions à Gelibolu, un parent de Salâh Reis, d'ailleurs. Enfin, un renégat désigné par l'appellation "Missier Jaccoumo" et qui devait faire lui aussi office d'interprète.

Sans comper un bey (transcrit Enge bey dans les documents), un capitaine des Janissaires avec ses lieutenants, un çavuş, et trois officiers sans qualification dont l'un s'appelle Mustafa⁵.

Comme on le voit, l'importance de l'Etat-Major est à la mesure de l'expédition qui vient de se dérouler contre Nice.

Ces hommes, à l'époque, font trembler la Méditerranée et sont de redoutables marins pour la plupart.

Alors, une question se pose: comment s'est donc passé le séjour de la flotte turque à Toulon (septembre 1543-mars 1544)?

Une abondante littérature a été produite à ce sujet.

Beucaire de Peguillon, Michelet lui-même, et tout récemment, Jean-Louis Belachemi se font écho d'exactions des Turcs.

Mais que voyons-nous dans la réalité?

5 Nous avons reconstitué la liste de l'Etat-Major de Barberousse à Toulon. Elle n'était complète nulle part.

En 1847, paraissait dans le "Bulletin trimestriel de la Société des Sciences Belles Lettres et Arts du Var" un article de D.M.J. Henry, membre de cette société. Cet article avait pour but de prouver que le passage des Turcs avait été catastrophique pour Toulon. Or, il arrive, selon nous, à prouver tout à fait le contraire.

Après avoir dit en substance que cette alliance avec les Turcs était une honte et que cette cohabitation avec des ennemis jurés ne pouvait être que ruineuse, l'auteur donne des extraits des délibérations du Conseil Municipal, et les "parcelles" des trois consuls, à savoir M. de Peusin, M. Brun, et M. Vincent Gardane. Il faut expliquer que ces "parcelles" sont les parts que les 3 consuls ont eues à payer pour l'entretien des Turcs. Une sorte d'inventaire.

Les délibérations du conseil sont en français, ce qui n'est pas si évident: n'oublions pas que le français vient tout juste d'être introduit comme langue administrative en remplacement du latin.

Quant aux parcelles, elles sont en provençal, pour la bonne raison, il ne faut pas l'oublier non plus, que la majorité des Français en France ne parlent pas le français au XVI^{ème} siècle et que de n'est que quelques années après la guerre de 14-18 que dans le Sud, on verra le provençal régresser! Prenons des extraits de la parcelle de Monsieur de Pausin que nous traduirons ensuite.

"Et primo ay comprat quatre counious de mouseu de Valentio, flourins ung; lous ay dounat al capitani deis genisses (janissaires). Plus ay comprat quatre counious de Silvestre Rodelhat costoun flourins ung; lous ay dounat à Jasse-ragat (Yaser aga). Plus ay dounat al gendre de Barbo rouso quatre galinos costoun grosses 16... Plus ay comprat 500 mingranos del filhz de Honorat Savoyo costoun flourins 8 a grosses 20 lou cent. Plus ay comprat hueh cens poumos de Anthoni Gaubert que son cochinos a grosses 5 lou cent de que n'ay dounat dou cens mingranos al susdit Barbo rouso daquelles de Savoyo et cent peros et dou cens poumos".

C'est-à-dire:

"Et d'abord j'ai acheté quatre lapins de Monsieur de Valence; un florin; je les ai donnés au capitaine des janissaires. Plus, j'ai acheté quatre lapins de Sylcestre Rodelhat qui coûtent un florin; je les ai donnés à Yaser Aga. Plus j'ai donné au gendre de Barberousse (donc à Salâh Reis) quatre poules qui coûtent 16 gros.. Plus j'ai acheté 500 grenades du fils de Honorat Savoyo qui coûtent 8 florins à 20 gros la centaine. Plus j'ai acheté huitcents pommes d'Anthoni Gaubert qui sont cuites à 5 gros la centaine; et j'ai donné au susdit Barberousse 200 grenades de celles que j'avais achetées à Savoyo et cent poires et deux cents pommes."

Il y a encore de longues listes semblables. Outre qu'elles nous fournissent de précieux renseignements sur la composition de l'Etat-Major de Barberousse, elles nous apprennent que si les frais supportés furent lourds, ils ne furent jamais exorbitants.

Rappelons tout de même, et c'est un fait que peu de personnes ont relevé, que les trois consuls, M. de Peusin, M. Brun, et M. Vincent Gardane furent *intégralement remboursés de leurs frais* en Avril 1544, après de départ de la flotte turque. C'est justement pour ce remboursement que leurs "parcelles" ont été si soigneusement établies par eux.

Alors, où sont les exactions des Turcs? Nous avons cherché impartialement et voici ce que nous avons trouvé.

Au début du séjour des Turcs à Toulon, le Conseil Municipal demande à Paulin de la Garde, responsable devant le roi, d'aller trouver ce dernier "considérant la pourette en laquelle sont les dictz metayers tant a l'occasion de l'invasion faite ces ans passés au dict lieu par les ennemis du Roy Notre Seigneur (il s'agit des Impériaux de Charles Quint qui avaient envahi la Provence) que aussi pour les affoules (oppressions) que endurent a present les dictz metayers suivant le mandement du Roy en lougant dans leurs maysons les turqs pour lequel lougemen sont contraincts habiter ayleurs et aux (illisible) andurant beaucoup de travaux".

"Lui faisant (à Paulin de la Garde) démonstrations des grandes affoheles (oppressions, même mot qu'affoules) en quoy le dict lieu de Tholon est a present tant pour le gaste des oliviers qui sont journalierement manges par les admisaiges estrangies (mot venant probablement du latin *admittere* (admettre): les étrangers que l'on a admis, c'est-à-dire les Turcs) que en plusieurs autres fassons et manieres comme audict seigneur ambassadeur est nothere (connu) lequel seigneur commis et depute cest (sic) ouffert porter la parole devant le Roy Notre Seigneur". (4^{ème} délibération) Que ressort-il de ces deux passages?

N'oublions pas qu'il y a alors près de 30.000 Turcs à Toulon (15.000 soldats et 15.000 rameurs ou membres d'équipage). Entretenir cette armée est une lourde charge pour la commune.

La population de Marseille, ville beaucoup plus importante que Toulon, n'excédera pas 60.000 personnes au XVII^{ème} siècle, soit cent ans après, pour donner un ordre de grandeur.

Mais, répétons-le, ce n'est pas une charge plus écrasante que d'entretenir une armée de sa propre nation.

"Les gens d'armes", rappelons-le, vivent sur le pays quelle que soit leur nationalité, et ils ne se tiennent pas mieux que les Turcs. Et si nous ajoutons *au contraire* à cette affirmation, nous ne penserons pas avoir exagéré ni même déformé la vérité.

Certes, les Turcs semblent faire main basse sur les olives et l'huile d'olive dans les campagnes ce qui nous paraît confirmé par le fait que le premier consul déclare que les Turcs se sont fait livrer par force le baril dans lequel il avait fait porter une quantité d'huile.

Notons tout de même qu'un tel acte n'est mentionné qu'une fois dans les parcelles.

Voilà les seuls faits concrets que l'on peut vérifier et qui accrédi-teraient une prétendue brutalité de la part des Turcs.

Il faut avouer que c'est bien maigre et qu'on est loin des massacres, des enlèvements, des pillages, et des conversions forcées évoqués par l'imagination généreuse de quelques historiens à la recherche de récits "horribles". Notons que les chroniqueurs provençaux contemporains ne font état d'aucune exaction semblable. L'imagination se déchaîne les siècles suivants car la propagande la plus primaire reprend le dessus.

Pour J-Louis Belachemi, le silence des chroniqueurs n'est pas une preuve car "les notables n'avaient-ils pas été tout aussi avarés de détails, quelques années auparavant, en ce qui concerne le débarquement des troupes espagnoles dont les dépradations avaient été autrement radoutables que celles des Barbaresques?"⁶

Il faut tout de même noter cette différence et elle est de taille: les Turcs sont des alliés et non des ennemis!!

Même D.M.J. Henry, qui écrit pour montrer que les Toulonnais ont été maltraités, ne peut s'empêcher d'écrire:

"Cette circonstance même (c'est-à-dire que Barberousse disposât de 110 galères) réfute l'exagération des écrivains qui prétendent que Barberousse emmena à Constantinople 14.000 esclaves chrétiens! Ou les aurait-il placés?"

Mieux encore, laissons de nouveau la parole à M. Henry:

"A ce sujet, je dois réfuter un fait avancé par Beaucaire de Peguillon, c'est-à-dire que le premier acte de Barberousse, après s'être établi à Toulon, fut d'envoyer dans les campagnes des soldats enlever des femmes et des filles pour s'en faire un harem. Ce fait est apocryphe; outre le silence des consuls et du conseil sur un événement qui n'aurait pas dû les trouver muets; le baron de la Garde et le comte d'Enghien ne l'auraient pas souffert, et un tel procédé aurait été en trop grande contradiction avec la promesse de Barberousse "de mettre telle police que n'y aurait ni désordre, ni inconvénients."⁷

Il est ainsi clairement prouvé que les Turcs n'ont porté aucune atteinte ni aux biens ni aux personnes, en général, car il y eut, sans doute des exceptions. Au contraire, des Turcs furent assassinés à Conil près du village de Cabanes entre Marseille et Toulon.

Le nombre exact de ces morts est inconnu, même si on a parlé de 2 victimes. De même, la cause de ces pertes en vies humaines est ignorée par les sources.

Dans la parcelle du consul Gardane on trouve:

6 Jean-Louis Belachemi; "Nous, les frères Barberousse..." p. 376, Fayard (1984).

7 Bulletin trimestriel de la Société des Sciences, Belles Lettres, et Arts du Var. Toulon (1847) Le séjour de la flotte turque à Toulon par D.M.J. Henry.

"Item plus ay pagat a mestre Malquet Sauvaire per dous jours et miech que a baillat son chival a Solimariquat (Soliman aga dit Deli Süleyman) quand anet a las Cabanos en compaignio de mons. Lou conseilhier commissari per lo Rey en Thoulon quant l'armado turquesquo aro en Thoulon quant aquellous Turchs foron tuats an Conil per anar penre information gros 12,5; per lou chival de mestre Laurent Patin dit Chalamelin que mons. Vincent Gardane (c'est-à-dire lui-même) a menat en compaignio de mousieu lou commissari per tres jours gros 15, et per la despense de Peire Fournier que anet embe nautres per trasmian par dous jours et miech gros 30 ques en somme tout fl.7 gros 9 et miech"⁸.

"Item plus ai payé à maitre Malquet Sauvaire pour deux jours et demi ou il a donné son cheval à Süleyman ağa quand il est allé à Cabanes en compagnie de mons. Le sonseiller commissaire pour le Roy à Toulon quand l'armée turque était à Toulon quand ces Turcs furent tués à Conil pour prendre information 12 gros et demi; pour le cheval de maitre Laurent Patin dit Chalamelin que mons. Vincent Gardane a mené en compagnie de monsieur le commissaire pour trois jours 15 gros, et pour la dépense du père Fournier qui est allé avec neus pour/assurer la/traduction pour deux jours et demi 30 gros, ce qui fait en tout 7 florins et 9 gros et demi".

Comme on le voit, cet "incident mineur" aux dires de J.-L. Belachemi nécessita l'envoi d'un commissaire ou roi, de l'un des trois consuls, et de Soliman aga, en plus de la présence du père Fournier qui avait, selon nous, sans doute déjà participé au rachat de prisonniers chrétiens et faisait ainsi office de truchement!

Souignons en outre que de tels actes étaient prévus dans les Capitulations. Nul doute que les auteurs des assassinats furent jugés par une commission mixte après avoir été transférés à Toulon.

Quoique nous n'ayons pas trace de l'événement, ils durent être exécutés. En revanche, aucun assassinat de Français n'est mentionné alors, ni dans la suite et les écrivains anti-turcs ne sont pas capable de fournir le nom d'une seule victime ou même d'évoquer l'existence d'un fait semblable. Où sont donc les enlèvements, les pillages, les meurtres, les déportations massives?

Force nous est de constater que tout cela n'est que du vent et le résultat d'une propagande ayant comme cible des personnes avec d'autres coutumes et d'autres moeurs. Propagande forgée "post eventum".

Quant à Barberousse, d'après les "parcelles", il se fait livrer beaucoup de fruits (qu'il n'a sûrement pas mangés tout seul) quelques lapins et quelques

8 Registres des délibérations de la ville de Toulon, fol. 147. Parcelle du Consul Gardane. Malgré leur style peu apprêté, ces "parcelles" sont un document curieux et capital sur la langue provençale, le mentalité du temps, et la composition de l'Etat-Major de Barberousse. Elles montrent, en outre, que si ce dernier "festoyait" ce n'était pas grâce aux consuls...

poules! M. Henry s'étonne même que ses hommes et lui n'aient point profité des figues abondantes et succulentes en cette région.

De même, les Turcs ont acheté la plupart des marchandises consommées. Ecoutons Ruffi:⁹

"Pendant le temps que cette armée de Turcs demeura aux cotes de Provence, comme il fallait la rafraichir et la pourvoir de vivres, le baron de Grignan fut obligé d'ordonner que la monnaie des Turcs qui consistait en des aspres et demi-aspres (traduction littérale du turc "akçe", monnaie blanche) aurait cours dans le pays suivant l'évaluation qui en avait été faite.. avec promesse que ceux qui s'en trouveraient saisis après le départ de l'armée seraient indemnisés et cette monnaie mise au billon".

Loin de nous, cependant, l'idée de dire que Barberousse était un "petit-saint"! Il a dû fort tempêter durant son séjour à Toulon, mener grand train et grand bruit.

Revenons un peu en arrière et rappelons que Barberousse avait ravagé les côtes d'Italie avant d'arriver sur celles de Provence. A Reggio de Calabre, le gouverneur espagnol de la place, don Diego Gaetano avait fait tirer sur des Turcs en maraude et n'avait eu la vie sauve que sur les instances de Paulin de la Garde. Ce don Diego avait une fille d'une grande beauté et âgée de 18 ans, dona Maria. Elle attira immédiatement l'attention de Barberousse bien que le Kapudan-i Derya eût près de 67 ans à l'époque.

Il promit à don Diego de la bien traiter et l'épousa sans autre forme de procès.

Barberousse emmène ensuite dona Maria sur sa galère et elle participa en spectatrice au siège de Nice sans se plaindre de son sort, bien au contraire. A Toulon, il installa la jeune femme avec son harem dans la "Carriero Blave", l'ancienne rue des Pêcheurs, près de l'évêché.

9 La Roncière. Loco citato.

On a consulté accessoirement:

Tarih-i Ebul Faruk. Tome II (1910).

Muhtesem Süleyman par Renzo Sertoli Salis. Notes et traduction en turc de Şerafettin Turan (Ankara Üniversitesi Basımevi-1963).

İslam Ansiklopedisi.

Ruffi (1696) Histoire de Marseille.

Augustin Fabre. Histoire de Marseille (1829).

André Clot: Soliman le Magnifique (1983).

Paul Jove nom francisé de Paolo Giovo. *Historiae sui temporis*. Libr XLIII (XVIème siècle). Monluc (Blaise de) Commentaires. Edition de la Pleiade. p. 92.

Et diverses histoires récentes des villes de Toulon, Marseille, et Nice. Leurs auteurs sont presque tous d'accord pour porter un jugement nuancé et même plutôt favorable sur la présence des Turcs à Toulon. Un historien local, que, par charité, nous ne nommerons pas, confond cependant Turcs et Maghrébins (!) et parle de leurs "yatagans traînant jusqu'à terre", ce qui est fort incommode ou suppose des Turcs particulièrement petits.... Voir par contre le très beau livre de Mireille Forget: "Illustration du Vieux Toulon" (1983).

Lui-même logeait dans une ancienne savonnerie aménagée pour les besoins de la cause où le matin il s'entretenait avec ses lieutenants et Cafer Ağa avec lesquels il échangeait des plaisanteries.

Hayreddin Pacha n'était pas d'un caractère facile et Paulin de la Garde fut là pour le constater soit avant soit pendant puis après le siège de Nice.

Sandoval, historiographe de Charles Quint écrit que lors d'une de ces scènes: "Bramava Barbarroxa tirandos de las barbas" (Barberousse brâmait en se tirant la barbe).

A propos du siège de Nice Paul Jove écrit (en latin): "Verum tot ictious ad tantum erat deventum tormentarii pulveris et pilarum inopiam ut haec Polinus aut mutuo aut pretio a Barbarosso potere cogeretur fremente atque objurgante barbaru".

"Mais à force de tant tirer de coups on en était arrivé à une telle pénurie de poudre et de projectiles que Paulin était obligé de demander à Barberousse de lui en prêter ou de lui en vendre et c'est pourquoi le barbare frémissait et l'accablait de reproches."

Monluc ajoute lui-même: "Barberousse se faschoit fort et tenoit des propos aigres et picquants mesmement lors qu'on fut contrainct luy emprunter des poudres et des balles".

Son caractère était naturellement ombrageux, mais se voir obligé de combattre avec un allié indécis et pis que tout, infidèle, se voir également forcé à l'inaction n'était pas précisément our lui plaire! Il ne semble pourtant pas s'être comporté plus mal que d'habitude en la circonstance. Aussi est-il exagéré, voire faux, de dire comme Jean Lucas-Dubreton (In "Charles Quint"): "Barberousse qui espérait une razzia profitable devient furieux, exige en compensation qu'on lui livre Toulon pour hiverner". Andre Clot dit pour sa part: "François I er offrit à la flottes ottomane de passer l'hiver à Toulon" ce qui est fort différent et plus pres de la réalité. Il faut toujours avoir à l'esprit que Barberousse est un sujet de Soliman; mécontenter ce dernier en molestant inutilement des ressortissants du roi de France aurait été plutôt risqué. Barberousse arrive ainsi officiellement à Toulon pour empêcher un débarquement éventuelle des troupes de Charles Quint.

Si l'alliance pesait à chacun pour les raisons que nous avons déjà exposées mieux valait, cependant, pour les deux cotés "limiter les dégâts" et c'est ce qui se passa effectivement, d'après nous.

Alors, la conduite personnelle de Barberousse, même si elle ne fut pas exemplaire resta forcément correcte au sens où il interdit les massacres, les enlèvements et les vexations, secondé en cela par ses lieutenants dont nous avons déjà parlé, ces derniers étant même favorables à une attitude accommodante envers les infidèles. Plus tard on verra Salâh Reis défendre l'alliance française.

Il est possible que Hayreddin Paşa ait interdit que sonnent les cloches de la cathédrale Sainte Marie Majeure et même qu'il l'ait transformée en mosquée.

Pour notre part, sans pouvoir nier ces deux événements, nous n'en trouvons pas trace dans les documents. Un fait est certain: l' "ezan" a retenti à Toulon en cette fin de 1543.

Mais au-delà de ce qu'on a pu écrire, Hayreddin Paşa a respecté dans leur ensemble les accords qui le liaient même tacitement à Paulin de la Garde et au duc d'Enghien, donc au roi de France.

La population, quant à elle, a souffert de devoir évacuer la plus grande partie de la ville et même les maisons des environs. Mais les marchands eux, sont restés, et pour notre part, nous ne pensons pas que les consuls aient beaucoup souffert de la présence des Turcs à Toulon.

Pour terminer, disons qu'il existe des témoignages contemporains de cette bonne conduite des Turcs voire même de leur fraternisation avec certains Français. "A veoir Tollon" dit l'un d'eux "on dirait estre Constantinople, chascun faisant son mestier et feict de marchandise turquesque avec grande police et justice".

"Jamais armée ne vesquit plus ectroitement ny avec meilleur ordre que celle-là".

J.-Louis Belachemi, qui en a plus contre Barberousse que contre les Turcs en général, écrit: "Les lieutenants de Barberousse tenaient de joyeux tumultes dans les locaux militaires du port. Amis des capitaines français, ils se promenaient avec eux bras dessus, bras dessous à travers les rues, et c'est de leur pas le plus sautillant qu'ils se rendaient aux banquets auxquels on les conviait".

Ni les Turcs ni les Français ne furent avarés de cadeaux.

Nous pensons qu'à ce moment-là on assista à un recul très net de la propagande. Français et Turcs apprenaient à se connaître et à s'estimer. Sans doute était-il temps pour Barberousse de repartir au mois de Mars 1544; la discipline de ce point de vue allait commencer à se relâcher. Quant à M. Henry, qui a écrit son article pour prouver les exactions des Turcs, il a magistralement raté son affaire en nous fournissant toutes les preuves du contraire, sans même s'en rendre compte, qui est un comble. Nous pouvons même lui laisser le mot de la fin.

Il se souvenait que dans son enfance il existait à la mairie de Toulon un tableau représentant la flotte turque prenant le mouillage en face de la ville qu'on voyait au fond (Nous parlons d'ailleurs de la copie de ce tableau au début de cet article).

Et voici les vers écrits au bas de cette peinture disparue lors de la Révolution mais probablement réalisée quelques années après les événements détaillés ci-dessus (et sur ordre du Conseil Municipal qui plus est!):

Cette flotte a bande rannée
Dont le vent en poupe est si doux

C'est Barberousse et son armée
Qui vient nous secourir tres-tous.

Cela prouve bien que les Turcs ont été accueillis en alliés et qu'ils se sont convenablement comportés.

Nous ne pensons pas que les Turcs, en fait, aient laissé de trop mauvais souvenirs aux Toulonnais!